

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 mars 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme GINDRE).

Membres excusés (4) : Mme AVENA, Mme GAUTHIÉ, Mme OBRIOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 24 mars 2016

Délibération n° : 12-2016

Objet : Attribution de subventions aux associations – exercice 2016

Diverses associations sollicitent le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour l'obtention d'une subvention de fonctionnement. Il s'agit des associations suivantes :

⇒ ASCS Balzac : impulse la participation des usagers à l'animation globale du centre social et du quartier.

⇒ CAF – centre social des Grésilles : développe des actions d'animation sur le quartier des Grésilles.

⇒ Centre d'organisation de promesses du Téléthon : organise le centre téléphonique régional de Dijon destiné à collecter les promesses de dons et les transmettre au centre national.

⇒ Croix Rouge Française – délégation de Dijon : assure un Samu Social qui permet d'aller au devant des personnes les plus désocialisées, leur proposer une écoute, une collation avant de conduire celles qui l'acceptent dans un foyer d'accueil.

⇒ COALLIA : contribue aux actions d'hébergement social, d'accompagnement socio-éducatif et de formation en faveur de populations immigrées ou réfugiées et de publics divers en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

⇒ Restaurants du Cœur, relais du Cœur : aide, soulage et accompagne les personnes les plus défavorisées, principalement dans le domaine alimentaire.

⇒ SDAT – Centre d'Aide à l'Insertion : prend en charge les personnes lourdement désocialisées (personnes asociales, psychopathes, violentes, etc) dont les problèmes de comportement nécessitent un accompagnement social adapté.

⇒ SDAT – Accueil de jour : met à disposition un lieu destiné aux publics errants et sans domicile fixe ; un lieu ressource pour maintenir le lien social des publics insérés en milieu ordinaire, mais restant très fragiles.

⇒ SEDAP : Anime et gère des centres de soins spécialisés pour toxicomanes et leurs familles, travaille sur la réinsertion des toxicomanes.

⇒ UDCCAS 21 : dynamise, consolide le réseau de ses adhérents, lui apporte un appui dans la mise en œuvre de projets, organise des temps de partage d'expériences, d'informations et de formations.

⇒ UNIDOM 21 : apporte une aide professionnelle au domicile des familles et des individus afin de leur permettre de surmonter des difficultés passagères, de recouvrer une autonomie physique et/ou sociale, et une action préventive favorisant le maintien au foyer des membres de la famille, des enfants notamment, et éviter le placement des personnes âgées en établissement.

Des tableaux récapitulatifs de ces demandes sont présentés en séance.

A celles-ci s'ajoute, pour l'OPAD l'Association des Seniors Dijonnais, un ajustement de la dotation 2015 à hauteur de 11 756,92 € dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens validée en Conseil d'Administration du 16 décembre 2015. Ce montant est proposé en compensation d'une fin de mise à disposition et de prise en charge des frais de gestion des payes des vacataires du 15 septembre au 31 décembre 2015.

⇒ OPAD l'Association des Seniors Dijonnais : propose aux Dijonnais de 55 ans et plus des activités diversifiées : sportives, socioculturelles, artistiques, techniques, intergénérationnelles et de loisirs, etc, et est un lieu de réflexion sur l'évolution et l'accompagnement du vieillissement.

Le montant total des subventions proposé s'élève à 280 196,92 €.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident les montants des subventions proposées à verser aux associations citées ;
- disent que les sommes seront prélevées chapitre 65, nature 6574.

Adopté. Faisant partie du Conseil d'Administration, Madame Tenenbaum ne prend pas part au vote pour l'OPAD – l'association des seniors dijonnais et l'UDCCAS. Pour la même raison, Mesdames Gindre et Martine-Gendre se retirent du vote pour l'OPAD.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

Fabrice CHATEL

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 8 AVR. 2016



PUBLIÉ LE 30 MARS 2016

| Nom de l'association | Subv. 2014 | Subv. 2015 | Demande de subvention 2016 | | | | Proposition à la Commission | |
|--|------------|------------|------------------------------------|--|-----------------|---|-----------------------------|-----------------|
| | | | Montant global demandé par l'asso. | Projet déposé par l'association | | Budget prévisionnel 2016 de l'association | Avis | Montant proposé |
| | | | | Objet | Montant demandé | | | |
| ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE SOCIAL BALZAC | 1 100 € | 600 € | 1 000 € | ASCS BALZAC ANNEE 2016 | 1 000 € | 11 000 € | Favorable avec diminution | 500 € |
| ORGANISATION DU CENTRE DE PROMESSES DU TELETHON | 1 020 € | 1 020 € | 1 140 € | Association Organisation du Centre de Promesse du Téléthon | 1 140 € | 1 440 € | Favorable avec diminution | 1 000 € |
| SOCIETE D ENTRAIDE ET D ACTION PSYCHOLOGIQUE | 2 000 € | 2 000 € | 2 500 € | SEDAP-CAARUD-PROGRAMME D'ECHANGE DE SERINGUES | 2 500 € | 2 027 083 € | Favorable | 2 000 € |

| Nom de l'association | Subv. 2014 | Subv. 2015 | Demande de subvention 2016 | | | | Proposition à la Commission | |
|--|------------|------------|------------------------------------|---|-----------------|---|-----------------------------|-----------------|
| | | | Montant global demandé par l'asso. | Projet déposé par l'association | | Budget prévisionnel 2016 de l'association | Avis | Montant proposé |
| | | | | Objet | Montant demandé | | | |
| COALLIA | 10 600 € | 10 000 € | 10 600 € | PADA (Plate Forme d'Accueil des Demandeurs d'Asile) | 10 600 € | 347 200 € | Favorable avec diminution | 9 000 € |
| CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION DE DIJON | 10 000 € | 10 000 € | 10 000 € | SAMU SOCIAL | 10 000 € | 312 820 € | Favorable | 10 000 € |

Tableau CCAS - Demandes de subventions de plus de 15 000 €

ANNEXE 3

| Nom de l'association | Subv. 2014 | Subv. 2015 | Montant global demandé par l'asso. | Projet déposé par l'association | | Demande de subvention 2016 | | Proposition à la Commission | |
|---|------------|------------|------------------------------------|---|-----------------|---|---------------------------|-----------------------------|-----------------|
| | | | | Objet | Montant demandé | Budget prévisionnel 2016 de l'association | Avis | Montant proposé | |
| | | | | | | | | | Montant demandé |
| CENTRE SOCIAL DES GRESILLES - CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR | 27 440 € | 27 440 € | 27 440 € | MOBILISATION PARTICIPATIVE DES HABITANTS ET PARTICULIERS DES JEUNES SUR LE QUARTIER DES GRESILLES | 27 440 € | 2 393 039 € | Favorable | 27 440 € | |
| LES RESTAURANTS RELAIS DU COEUR DE COTE D'OR | 78 500 € | 76 000 € | 76 000 € | RESTAURANTS DU COEUR DE COTE D'OR - CCAS | 76 000 € | 732 350 € | Favorable | 76 000 € | |
| SOCIETE DIJONNAISE DE L ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL | 52 325 € | 50 000 € | 82 810 € | ACCUEIL DE JOUR RESTO POP | 50 000 € | 9 993 966 € | Favorable avec diminution | 45 000 € | |
| | 32 810 € | 32 000 € | | | 32 810 € | | Favorable avec diminution | 30 000 € | |
| UNIDOM21 | 45 000 € | 45 000 € | 45 000 € | subvention de fonctionnement pour l'année 2016 | 45 000 € | 2 128 972 € | Favorable avec diminution | 42 500 € | |
| Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale de la Côte d'Or | 30 000 € | 27 000 € | 27 000 € | subvention de fonctionnement pour l'année 2016 | 27 000 € | 44 335 € | Favorable avec diminution | 25 000 € | |